

L'Islet, le 29 octobre 2014

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Monsieur Denis Lemelin, président
377, rue Bank
Ottawa, Ontario
K2P 1Y3

Objet : Demande d'appui – Sauvons Postes Canada – Non aux compressions

Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus copie de la résolution 314-10-2014 adoptée à l'égard du dossier mentionné en titre.

Agréez, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Colette Lord,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière



284, boul. Nilus-Leclerc
L'Islet, (Québec) G0R 2C0
Téléphone : 418-247-3060 - Télécopieur : 418-247-5085
Courriel : muni-islet@globetrotter.net
www.lislet.com



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

COPIE D'UNE RÉSOLUTION ADOPTÉE lors d'une séance régulière du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue à l'édifice municipal sis au 284 boul. Nilus-Leclerc, le 6 octobre 2014 à 19 h 30 à laquelle étaient présents les conseillers suivants : mesdames Dominique Gaudreau, Nathalie Bourbeau, messieurs Jean-François Pelletier, Alexandre Jolicoeur, Raymond X. Caron et Fernand Poitras.

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Caron, maire.

RÉSOLUTION # 314-10-2014

DEMANDE D'APPUI – SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs besoins d'ouverture;

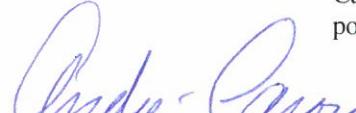
CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers que :

- La Municipalité de L'Islet écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;
- La Municipalité de L'Islet demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.



André Caron, maire



Colette Lord, directrice générale
et secrétaire-trésorière